



Savigny en Septaine, le mardi 28 février 2023

## COMPTE RENDU

### Réunion Assemblée générale étendue

Le lundi 27 février 2023 à la salle des fêtes d'Avord.

**Présents** : (voir feuille émargement et tableau)

**Excusés** :

Pierre Grosjean : Conseil départemental du Cher et Maire Baugy

Bénédicte de Choulot : Conseillère départementale du Cher

Alain Blanchard : Maire d'Avord

Jean-Marie Bailly (Avord tir à l'arc), Michel Prosdocimi (président d'honneur Avord tir à l'arc), Philippe Boistard (président club argent sur Sauldre), Philippe Ricard (président club Dun/Auron)

**Secrétaire de séance** : Mme Fabienne CHEVESSON.

- :- :- :- :- :- :- :-

1. **Émargement** : les membres présents ont émargé la feuille de présence 42 participants (voir ci-joint)
  - 8 représentants des clubs de tir à l'arc du Cher étaient présents : Avord, Châteauneuf sur Cher, Sancergues, Saint Germain du Puy, Bourges Arc Club, Vierzon, Bourges 1<sup>ère</sup> et Saint Amand Montrond.
  - Un représentant de partenaire était présent : Gold Archery
  - Des officiels étaient présents : Maire de Gron, Mairie d'Avord, Communauté de Communes de la Septaine, Comité de tir à l'arc du Cher, Comité Régional de tir à l'arc Centre Val de Loire, Commission parcours de la FFTA, Vice Présidente de la FFTA en charge des relations avec les clubs, Présidente de la Commission Régionale des arbitres du Centre Val de Loire.
2. **Mot du président** : M. JOYEUX, Président d'Avord tir à l'arc se présente et chaque officiel en fait de même.  
Il explique que cette réunion doit entériner ou pas l'organisation du Championnat de France 3D par équipe de club par le club de tir à l'arc d'Avord.
3. **Présentation de la compétition** : diaporama (voir ci-joint) et présentation de l'envoi recherche de partenariat (voir ci-joint)
4. **Descriptif des besoins** :
  - ✓ **Les besoins humains** :
    - ☞ Avant la compétition :
      - Montage du dossier
      - Préparation des parcours
      - Préparation des cibles

- ☞ Pendant la compétition :
  - Pôle parcours
  - Pôle administratif : greffes, gestion des résultats
  - Pôle financier : banque
  - Pôle restauration : restauration buvette
  - Cérémonies : ouverture et clôture
- ☞ Après la compétition :
  - Rangement
  - Stockage des cibles
- ✓ **Les besoins financiers :**
  - ☞ Avant la compétition :
    - Ouverture d'un compte spécifique
    - Budget prévisionnel
    - Recherche de financements publiques
    - Recherche de financements privés
    - Achat du matériel
    - Achat des fournitures alimentaires
    - Location : camion frigo, vaisselle, matériels divers...
  - ☞ Pendant la compétition :
    - Gestion de la caisse
  - ☞ Après la compétition :
    - Bilans fiscaux pour les donateurs
    - Revente des cibles
    - Clôture de l'exercice financier
- ✓ **Les besoins de communication :**
  - ☞ Avant la compétition :
    - Présentation pour les futurs bénévoles
    - Création d'un dossier de recherche de sponsors
    - Création d'un dossier de recherche de financements publiques
    - Alerte de la presse
    - Création d'une affiche et d'un logo pour la compétition
    - Création d'un site Internet
    - Recherche d'exposants
  - ☞ Pendant la compétition :
    - Communication Internet
    - Alerte presse écrite ou audio
  - ☞ Après la compétition :
    - Bilan Presse
    - Bilan pour les investisseurs

## 5. Échanges au fur et à mesure sur les thèmes :

### Les besoins humains et matériels :

- Nous avons visité deux sites possibles pour les terrains : Gron et Soye en Septaine. Le site de Gron a été retenu du fait de plus de place et des installations mises à disposition.
- Il faudra compter environ 50 bénévoles (St Amand 6, le BAC 8, Vierzon 3, Bourges 1<sup>ère</sup> 2, St Germain 4, Avord 20, Sancergues ?, Châteauneuf ?, plus d'autres clubs non présents). Tous les clubs présents disent qu'il faudrait faire un tableau récapitulatif avec les postes nécessaires pour qu'ils puissent s'inscrire. Ceci sera fait lorsque les responsables de chaque pôle seront

notifiés, alors on réunira les clubs pour montrer les besoins en bénévoles sous l'autorité d'un responsable. Un organigramme sera réalisé pour que les bénévoles puissent s'inscrire. De même, cela est nécessaire pour l'assurance. Tous les bénévoles inscrits bénéficient de l'assurance de la FFTA.

- La Mairie de Gron nous met deux salles à disposition pour entreposer le matériel (ancienne école).
- Il n'y a pas de marque de cibles préconisées par la FFTA. Peu importe.
- L'église peut accueillir la réunion des arbitres et d'autres locaux dans l'école peuvent servir pour l'équipe administrative.
- Il faudrait prévoir des toilettes sèches : M. Roland indique qu'il y en a mais il faut les emmener. M. le Maire de Gron peut voir pour fournir peut-être 5 WC chimiques de chantier gracieusement (à voir).
- Un village d'artisans locaux sera installé autour de l'église. Prévoir des tentes 3X3 mètres.
- Il faudrait un camion frigorifique pour mettre au frais les repas. M. Bougrat indique que l'entreprise Guilmot d'Avord peut en fournir un gratuitement si l'on prend les repas chez eux. Il y a aussi la solution de location chez Leclerc qui fait traiteur. Il faudra une personne responsable et qui a l'habitude d'une organisation de restauration et de la buvette pour centraliser tout cela.
- M. Roland indique que la commission parcours FFTA dispose de 12 talkies-walkies et d'une sono mobile qui peuvent être prêtés.

#### Les besoins financiers :

##### ○ Financements publiques :

- **Financièrement** : il faudra ouvrir un compte dédié uniquement à cette manifestation pour ne pas mélanger avec les finances du club. Faire un budget prévisionnel.
  - Quels financements envisagés :
    - Mairie Avord, Bengy, ... M. Bougrat nous demande de lister nos besoins matériels et voir ce qu'ils peuvent faire.
    - Communauté de Communes de la Septaine, M. Méreau nous informe que l'aide est réalisable à plusieurs niveaux :
      - Elle peut fournir un listing de tous les hébergements et restaurants limitrophes à la compétition.
      - Aide matériel en fournissant la liste de tout le matériel nécessaire : tentes, sono ...
      - Aide financière
      - Communication : en passant des articles sur magazines, internet, ....M. Bougrat nous informe qu'une annonce peut-être passée sur le panneau lumineux d'Avord.
    - Conseil Départemental du Cher : M. Pierre Grosjean, conseiller Départemental nous a assuré de son soutien.
    - Conseil Régional : nous pouvons compter sur 40% du prix de la ciblerie (hors transport) et 30% pour les frais de manifestation (achat buvette, maillots bénévoles, ...).
    - ZZR : zone de revitalisation rurale peut nous faire prétendre à quelque chose.
- Financements privés :

présentation du dossier de recherche de partenariat (voir ci-joint)

- Sollicitation du Crédit Agricole qui est notre banque. Mme Grimoïn nous informe que cela est prévu.
- Entreprises locales : Rians, Monin, Mercier, Montpontel, ... Il faut préparer des

courriers pour les demandes en leur précisant que leur don peut faire l'objet d'une défiscalisation car le club d'Avord a un rescrit fiscal permettant une déduction à hauteur de 60%.

○ **Financements liés au tir à l'arc :**

- Comité départemental de tir à l'arc : M. Ambrazé est d'accord il faut voir ce qu'il reste à payer.
  - Comité régional de tir à l'arc : indemnisation des arbitres pour l'hébergement à savoir 30€ par arbitre et par nuit
  - Fédération Française de Tir à l'Arc : subvention de 4500 € plus mugs aux participants, arbitres et bénévoles, médailles
  - Tir à l'arc magazine : Mme Roland nous abandonne ses droits d'auteur pour la publication de ses articles.
  - M. Joyeux indique que certaines cibles utilisées pour le CF seront proposées aux clubs de la région pour le rachat à hauteur de 50% à 60% de leur valeur selon leur état. Une proposition leur sera faite.
- Si le budget dépasse les comptes, comment faisons-nous pour régler les fournisseurs ? Mme Roland nous dit que le Comité Régional de tir à l'arc peut faire l'avance des frais.

**Les besoins de communication :**

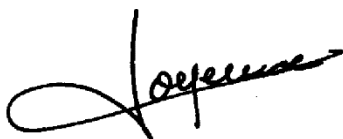
- M. Joyeux explique qu'il faudra une personne dédiée à la communication pour les affiches, le site Internet, la presse écrite et audio-visuelle, ...
- Il faudra un site dédié pour expliquer et reconnaître l'organisation du Championnat de France. C'est le PCRA local qui est chargé du recrutement des arbitres nécessaires (20).
- Le délégué technique de la FFTA sera nommé pour accompagner le club et aider à la validation des terrains.

M. Joyeux demande si tous les archers d'Avord et le bureau sont d'accord pour faire la demande d'organisation : aucune opposition ni abstention. Il va de soi que chaque bénévole participera à hauteur de ses possibilités.

Concernant la trésorerie de ce Championnat, M. Berger préférerait que ce soit une personne qualifiée (M. Bailly et Mme Cuénot par exemple) qui se charge de la tenue des comptes pour cet événement. Demande leur sera faite.

6. Il n'y a plus de question, M. Joyeux remercie toutes les personnes présentes, lève la séance et les invite à prendre un verre de l'amitié.

Le Président,  
M. JOYEUX Alain



La secrétaire de séance,  
Mme CHEVESSON Fabienne

